



Faire face aux changements climatiques : le RNCREQ dévoile des brochures régionales de sensibilisation

Montréal, le 4 décembre 2014 – Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) profite du 6^e Symposium d'Ouranos sur les changements climatiques, pour dévoiler les brochures « Faire face aux changements climatiques ». Les seize courtes brochures, une pour chaque région (à l'exception du Nord-du-Québec), visent à sensibiliser et interpeller les décideurs sur le rôle qu'ils ont à jouer pour mieux gérer les risques climatiques.

Aujourd'hui, 97 % des scientifiques de la planète s'accordent pour dire qu'il y a bel et bien un réchauffement climatique et que ce phénomène est issu des activités humaines. Afin d'atténuer ces changements, il est primordial de continuer de poser des actions pour réduire sensiblement les émissions de gaz à effet de serre (GES). Par ailleurs, il est désormais indispensable de faire face aux impacts de ces changements qui affectent ou affecteront nos écosystèmes, notre santé, nos infrastructures et notre économie. « Il faut agir dès maintenant pour préparer nos milieux de vie, explique Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ. Alors que la réduction des émissions de GES est un enjeu planétaire, l'adaptation relève d'une appropriation à l'échelle locale. » Ainsi, les décideurs et les gestionnaires, tant dans le secteur public que privé, sont directement concernés par cette réalité. « Les décideurs ont la responsabilité de mettre à profit leurs compétences et leur capacité d'action pour répondre concrètement aux impacts des changements climatiques », ajoute M. Bourke.

« Même si la recherche doit se poursuivre, déjà beaucoup d'information scientifique sur les changements climatiques et leurs impacts existe, note pour sa part Alain Bourque, directeur du Consortium Ouranos. On peut facilement s'y perdre. De là l'importance de diffuser une information concise, crédible et utile. Ouranos apprécie de s'associer à des "organismes frontières" comme le RNCREQ : ceux qui font le lien entre la science et les gens sur le terrain. »

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, David Heurtel, salue également la publication des brochures. « Il s'agit d'un bel exemple de partenariat en matière de communication et de transfert de connaissances. Une telle initiative s'inscrit parfaitement dans le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques. Cet outil nous permettra, ensemble, de trouver les meilleures actions à prendre afin d'assurer notre qualité de vie et celle de nos enfants. »

« L'approche régionale des brochures est un premier pas vers l'appropriation par chacun de la gestion des risques climatiques, mentionne Pauline D'Amboise, secrétaire générale et vice-présidente gouvernance et responsabilité sociale au Mouvement Desjardins. C'est dans cet esprit que Desjardins a contribué au développement de ces brochures comme il a développé au cours des dernières années une gamme complète de produits financiers visant à encourager l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, que ce soit en matière de prêt à l'habitation, de prêt commercial, de prêt auto, d'assurance et de placement. »

Les brochures régionales peuvent être téléchargées gratuitement sur le site :

<http://www.rncreq.org/projets/fiches-adaptation>.

Elles ont été réalisées en collaboration avec le Consortium Ouranos et grâce à la participation du gouvernement du Québec dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques et du Mouvement Desjardins.

« Le gouvernement du Québec est résolument engagé dans l'action en matière de lutte contre les changements climatiques. Il le fait notamment en soutenant des projets en matière d'adaptation, comme c'est le cas ici, mais aussi par des programmes et des mesures qui contribuent à faciliter l'atteinte de notre cible de réduction des émissions de GES de moins 20 % sous le niveau de 1990 d'ici 2020, » conclut le ministre Heurtel.

-30-

À propos du RNCREQ

Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent en faveur de la protection et de l'amélioration de l'environnement à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec. Par leurs actions, ils cherchent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional.

Renseignements :

Anne-Marie Gagnon, responsable des communications

514 861-7022 poste 24

annemarie.gagnon@rncreq.org